

PROGRAMME DE LA MATINÉE

8h30 **Accueil des participants**

Président de séance : Patrick GOFFAUX,

Chargé de cours à l'U.L.B., Avocat au barreau de Bruxelles

LE SERVICE PUBLIC : ORIGINES, NOTIONS ET MENACES

9h00 **Le service public. Historique et transformation d'un concept à la lumière du droit européen**

par Pierre-Olivier de BROUX, Assistant chargé d'enseignement aux F.U.S.L., Historien, Avocat au barreau de Bruxelles

9h45 **Le service public au confluent de l'approche comparatiste**
par François van der MENSBRUGGHE, Professeur aux F.U.S.L.

10h10 **Les services publics sociaux au confluent de l'approche comparatiste**

par Pierre-Paul VAN GEUCHTEN, Professeur aux F.U.S.L. et à l'U.C.L., Avocat au barreau de Bruxelles

10h30 **Pause-café**

10h45 **Les menaces sur le service public dans quelques domaines significatifs**

• **Service public, activités économiques et non économiques: le logement social, cheval de Troie malgré lui ?**
par Dimitri YERNAULT, Assistant à l'U.L.B., Secrétaire politique du groupe PS au Parlement Bruxellois

• **L'enseignement**

par Xavier DELGRANGE, Chargé d'enseignement aux F.U.S.L., Maître de conférences à l'U.L.B., Premier auditeur au Conseil d'État, Laure DEMEZ, Chercheur aux F.U.S.L., Avocate au barreau de Bruxelles et Luc DETROUX, Assistant aux F.U.S.L., Premier auditeur au Conseil d'État

• **L'audiovisuel**

par François JONGEN, Professeur à l'U.C.L., Avocat au barreau de Nivelles

• **L'énergie : du principe du service public aux obligations de service public (rapport écrit)**

par Pascal BOUCQUEY, Avocat au barreau de Bruxelles, Collaborateur scientifique aux F.U.S.L.

• **Les télécoms (rapport écrit)**

par Laurence VANCRAYEBECK, Assistante aux F.U.S.L., Auditrice au Conseil d'État

LES « LOIS » DU SERVICE PUBLIC

11h30 **La place des lois du service public dans la hiérarchie des normes**

par David RENDERS, Professeur à l'U.C.L., Avocat au barreau de Bruxelles et Louis VANSNICK, Assistant à l'U.C.L.

12h00 **Questions - Réponses**

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

Présidente de séance: Ann Lavigne,

Professeur à l'U.Lg., Avocate au barreau de Bruxelles

14h00 **Les lois traditionnelles du service public: contenu et évolution**

• **La loi de continuité**

par Bruno LOMBAERT, Professeur aux F.U.S.L., Avocat au barreau de Bruxelles

• **La loi du changement de titulaire**

par Benoît GORS, Avocat au barreau de Bruxelles

• **La loi de l'égalité**

par Frédéric KRENCIG, Professeur au barreau de Bruxelles

• **La neutralité (rapport écrit)**

par Sébastien VAN DER BRUG, Avocat aux F.U.S.L.

15h00 **Vers de nouvelles lois**

• **L'efficacité et la transparence**

par François TULKEWITZ, Professeur aux F.U.S.L., Avocat au barreau de Bruxelles

• **Le financement des services publics: aides d'État (rapport écrit)**

par Christophe DUBOIS, Professeur et Julien DE BEYS, Chercheur, Conseiller juridique au barreau de Bruxelles

• **La concession de service public**

par François BELLEFANT, Avocat au barreau de Bruxelles

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU SERVICE PUBLIC

RELATIONS AVEC LES TIERS

15h30 **Le consommateur et le droit privé**

par Catherine DELFANT, Professeur et Jean-François GERMAIN, Avocat au barreau de Bruxelles

16h00 **Pause-café**

16h15 **La nature des prévisions de prestations de service public**

par David DE ROY, Professeur, Avocat au barreau de Bruxelles, Cassation

16h45 **Questions-réponses**

17h00 **Conclusions générales**

par Hugues DUMORTIER, Professeur, Avocat au barreau de Bruxelles

17h30 **Fin des travaux**

OBJECTIF GÉNÉRAL

Issue de la doctrine française, la notion de service public a été importée en Belgique à la suite des travaux d'André Buttgenbach.

Après s'être adaptée au système juridique belge, elle a été profondément transformée sous l'influence du droit européen, notamment dans un but de libéralisation.

Cette libéralisation concerne divers secteurs, le plus souvent en réseaux (télécoms, énergie, etc.), mais le processus est loin d'être achevé.

Certains y voient de réelles menaces pour des secteurs plus sensibles (enseignement, audiovisuel, etc.).

D'autres voient dans les concepts désormais d'application (service (économique) d'intérêt général, service universel, obligations de service public) une forme de renouveau du service public.

La journée d'étude organisée par le CIRC et le département des Recyclages en droit le 27 novembre 2008 se propose de faire le point sur ce concept polysémique, tant de fois décrié mais qui demeure néanmoins un « incontournable » du droit administratif.

Partant de l'historique de la notion et ses évolutions européennes récentes et en discussion, l'accent sera ensuite mis sur le nouvel encadrement juridique des services publics. Enfin, dès lors que le service est toujours destiné à être presté pour un usager, l'organisation interne des services et leur relation avec les tiers retiendra l'attention.

Coordination scientifique

Hugues DUMONT,

Professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis

Pierre JADOUL,

Chargé d'enseignement et Directeur des recyclages en droit aux Facultés universitaires Saint-Louis, Avocat au barreau de Bruxelles

Bruno LOMBAERT,

Chargé d'enseignement aux Facultés universitaires Saint-Louis, Avocat au barreau de Bruxelles

François TULKENS,

Chargé d'enseignement aux Facultés universitaires Saint-Louis, Avocat au barreau de Bruxelles

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU

Facultés universitaires Saint-Louis
Auditoire 1
43, boulevard du Jardin botanique
1000 Bruxelles

DATE

Jeudi 27 novembre 2008, de 9 h à 17 h

INSCRIPTION

Au moyen du bulletin ci-joint.

Elle ne donnera pas lieu à une convocation ultérieure.

FRAIS D'INSCRIPTION

125,00 euros à verser au compte n° 310-18 des Facultés universitaires Saint-Louis avec la mention "Service public + le nom de la(des) participant(e)s".

L'inscription comprend:

- la participation au colloque
- les pauses-café

- l'ouvrage reprenant les contributions des orateurs.
Celui-ci sera envoyé ultérieurement.

ATTESTATION

Les participants recevront, le jour du colloque, une attestation de participation.

L'Ordre des barreaux francophones et germanophones attribue 6 points de formation permanente à la participation à ce recyclage.

Renseignements complémentaires

Facultés universitaires Saint-Louis
Recyclages en droit (Mme N. Noël)
Bd. du Jardin botanique, 43 – 1000 Bruxelles
Tél. 02/211.79.58 – Fax 02/211.79.97
noel@fusl.ac.be



Éditeur responsable: P. Jadoul, Bd A. Reyers, 146 à 1030 Bruxelles

BULLETIN D'INSCR

Nom:

Prénom:

Profession et/ou Société:

Adresse: Rue

Code postal:

Commune:

Tél.:

Fax:

Adresse électronique:

Nom de la personne ou de l'entrep
paiement:

Pour les magistrats: grade et/ou fon

participera au colloque sur le serv
la somme de 125,00 euros au
n° 310-1801652-60 des Facultés
Louis à 1000 Bruxelles, avec la men
+ le nom de la (des) participant(s) '

Date:

Signature:

Vos données seront reprises dans nos bases de
de colloques et journées d'études. Conformém
1992 sur le respect de la vie privée, vous po
regard sur ces données et, le cas échéant, les fa